

Prospection de terrain zones humides de Praz sur Arly et Megève

Juin à septembre 2023

Les zones humides (marais, tourbières, bordures de cours d'eau, prairies fréquemment inondées...) sont des espaces essentiels à la préservation de la ressource en eau et à la biodiversité. Du fait de l'importance du réseau de zones humides de Praz-sur-Arly / Megève, ce secteur est reconnu comme territoire à enjeux. C'est pourquoi des stratégies de gestion concertée de ces milieux sont élaborées sur ces deux communes, sous forme de « plans de gestion stratégique zones humides ».

La démarche commence cette année sur Megève. L'objectif à terme est de préserver, restaurer et valoriser les zones humides, en prenant en compte les usages et activités locales et en proposant des mesures préalablement concertées avec les acteurs du territoire.

L'inventaire départemental des zones humides, réalisé en 2010 sur ce secteur, constitue une base de connaissances indispensable à toute action de préservation de ces milieux. Cependant, cet inventaire n'est pas suffisant pour élaborer une stratégie cohérente et concertée à l'échelle du territoire. Des compléments et une mise à jour sont nécessaires pour homogénéiser les connaissances.

Dans ce cadre, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie (Asters-CEN74) est missionné par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (SMBVA), en collaboration avec la commune de Megève, pour actualiser les connaissances sur les zones humides de la commune.

Ainsi, des prospections de terrain vont avoir lieu sur une période de juin à septembre 2023 sur une grande partie du territoire de la commune de Megève.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

- **Le SMBVA** par téléphone au 04 79 37 34 99 – contact@riviere-arly.com
- **Asters-CEN74** : Chloé CHABERT - Chargée de projets zones humides – 06 58 99 51 04 – chloe.chabert@cen-haute-savoie.org

Nos équipes restent à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.